



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réser
au
Monite
belge



12184976

TRIBUNAL DE COMMERCE

DE MONS

02 NOV. 2012

Greffe

N° d'entreprise : 0471.694.469

Dénomination

(en entier) : **Brasserie d'Ecaussinnes S.A.**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : rue Restaumont, 118 à 7190 Ecaussinnes

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination d'administrateur et administrateur délégué

L'assemblée générale spéciale du 26 octobre 2012 prend les décisions suivantes à l'unanimité des voix:

- nomme Monsieur YU Xiaoning, domicilié à Suite 1402, Entrance A, Building city 1, Fancheng Yhan, 1, Fangzhang, 1000078 Beijing-Pékin (Chine) en qualité d'administrateur de la société, pour une durée de 6 ans ;
- donne procuration à Monsieur Olivier Willez et Monsieur Emilian Cojocar, avocats, ayant leurs bureaux à 1340 Ottignies – Louvain-La-Neuve, Allée de Clerlande, 3, avec droit de substitution, afin de faire tout le nécessaire pour publier les décisions de l'assemblée générale dans les annexes au Moniteur belge, de remplir toutes les formalités administratives et de représenter la société auprès la Banque-Carrefour des Entreprises, un guichet d'entreprise de leur choix et la greffe du Tribunal de Commerce, et de faire tout le nécessaire.

Le conseil d'administration prend ensuite à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

- nomme avec effet immédiat Monsieur YU Xiaoning, domicilié à Suite 1402, Entrance A, Building city 1, Fancheng Yhan, 1, Fangzhang, 1000078 Beijing-Pékin (Chine), délégué à la gestion journalière. Il porte le titre d'administrateur délégué;
- donne procuration à Messieurs Olivier Willez et Emilian Cojocar, faisant élection de domicile à 1340 Ottignies, Allée de Clerlande, 3, agissant avec droit de substitution, afin de faire tout le nécessaire pour publier les décisions du conseil d'administration dans les annexes au Moniteur belge et de modifier l'inscription de la société dans le registre des personnes morales, de remplir toutes les formalités administratives et de représenter la société auprès la Banque-Carrefour des Entreprises, et de faire tout le nécessaire. Il aura, entre autres, les pouvoirs de rédiger, signer et déposer les formulaires de publication nécessaires

Pour extrait conforme,

Olivier Willez
Avocat
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/11/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature